

Le procès des travailleurs du pétrole à Zhanaozen révèle l'usage de la torture et de menaces contre les témoins

A Zhanaozen, les observateurs du procès des 37 travailleurs du pétrole et partisans de la grève sont abasourdis par les nouvelles révélations sur la torture et les menaces par la police.

Quelques courts extraits du procès donnent une idée des ruses du régime et de sa police dans ce procès-spectacle qui a acquis une certaine notoriété.

Le témoin Kozhamberdiev Berden a été enlevé dans la rue à Zhanaozen alors qu'il marchait avec sa mère le 27 décembre 2011 et a été emmené au poste de police. Il témoigne : « Des personnes masquées m'ont alors demandé ce que je savais des événements du 16 décembre, à quoi j'ai répondu que je ne savais rien. Ils ont alors commencé à me battre. Ils m'ont demandé si je connaissais Ermukhanov Ertau. Ils ont affirmé que j'avais volé un distributeur de billets avec lui, ce que j'ai nié. Alors ils m'ont frappé de plus en plus. Ils ont placé un sac de cellophane sur ma tête. Alors j'ai eu peur. Je ne savais pas où aller, à qui me plaindre. J'ai signé la déclaration qu'ils ont placée devant moi, accusant Ertau. Mais quand je suis sorti j'ai été tout droit chez sa mère et je lui ai tout raconté. Je sais qu'Ertau n'était pas impliqué dans la grève. J'ai réfuté ma déclaration précédente. »

Une autre tactique de l'accusation est de présenter une série de témoins « anonymes » avec des pseudonyms. C'est particulièrement frustrant pour les accusés, comme l'a commenté Samat Koishibaev : « Nous ne sommes pas la mafia, nous ne sommes pas des terroristes. Pourquoi doivent-ils cacher les noms des témoins ? »

Le premier de ces témoins, qui dit s'appeler « Arman », a été présenté comme un officier de police. Il a affirmé avoir vu plusieurs des accusés le 16 décembre à Zhanaozen, mais était incapable de décrire comment ils étaient habillés. Il a dit les avoir vus piller de la nourriture dans des camions garés mais il ne pouvait pas se rappeler du nombre de camions. Il a déclaré avoir vu l'un des accusés, Aizhan Dyusenbaev, sur la place centrale de Zhanaozen à 12h30, le 16 décembre, alors qu'à ce moment là, Dyusenbaev était couché à l'hôpital, blessé. Quand il a été fait remarquer qu'« Arman » n'avait pas eu à jurer de dire la vérité, comme l'ont fait les autres témoins, les juges ont simplement répondu que dans de tels cas, la loi « l'autorisait » ! Le 25 avril, un témoin, Zhailykhanov Erlan, a été appelé à la barre. Il lui a été demandé s'il avait été appelé à la barre auparavant et il a dit « oui ». Le jour précédent, Erlan avait été appelé par un pseudonyme, « Orazbaev Almaz », et son témoignage était plein de contradictions et d'inexactitudes. Par exemple, il a affirmé avoir vu des accusés trainer un distributeur de billets à la force de leurs bras mais dans son témoignage écrit, « Orazbaev Almaz » (Erlan) disait qu'ils utilisaient un camion. Mis en face de ses déclarations contradictoires, Erlan a dit qu'il avait été confus sous le nombre de questions.

A la seconde apparition d'Erlan, cependant, tout s'est clarifié. Il a raconté comment il avait été arrêté le soir du 27 décembre 2011. Il a été menacé et battu par la police avant d'être relâché à 3h00 du matin. « Toute la nuit, j'ai tremblé de froid et de peur. Je n'en pouvais plus. J'ai demandé à l'enquêteur où je devais aller, puisque la ville était encore sous couvre-feu. Alors que je rentrais chez moi, j'ai été de nouveau arrêté par des soldats. Ils portaient des masques et ont commencé à me battre à nouveau. Ils m'ont relâché le matin. La nuit suivante ils m'ont encore arrêté. Ils m'ont forcé à signer plusieurs papiers. Alors de temps en temps ils sont revenus et m'ont repris, menacé que si je ne faisais pas ce qu'ils voulaient, ils me supprimeraient. J'avais peur de quitter la maison. »

Erlan a déclaré qu'il avait menti lors de son premier témoignage, qu'il n'avait pas été sur la place le 16 décembre et qu'il avait des instructions par la police de ce qu'il devait dire, après qu'ils l'aient menacé de l'étouffer avec un sac en plastique. Il avait très peur de revenir à la cour, car la police le suivait partout. Erlan a aussi dit que le jour précédant sa première

apparition à la cour, la police était venue à son lieu de travail et l'avait menacé à nouveau pour s'assurer qu'il donnerait les « preuves » qu'elle attendait.

Le juge, cependant, a refusé de rejeter le premier témoignage après que les avocats de l'accusation aient soumis l'argument qu'il n'y a aucune preuve que Zhailikhanov Erlan et « Orazbaev Almaz » soient la même personne.

Ce procès-spectacle honteux devrait être immédiatement arrêté, les accusés relâchés et toutes les charges abandonnées. Ce sont cette police responsable de torture et d'avoir tirés sur des manifestants désarmés et les officiers gradés qui ont donné l'ordre de tirer qui devraient avoir un procès.